COMMUNIQUE DE PRESSE UNICE COMMUNIQUE DE PRESSE

THE VOICE OF BUSINESS IN EUROPE

Bruxelles, le 11 septembre 2003

PAS DE FRACTURE NORD-SUD POUR LES ENTREPRISES

Onze organisations de milieux d'affaires de premier plan, dont l'UNICE, ont présenté aujourd'hui à Cancún une charte commune des entreprises. Au travers de ces organisations représentant les entreprises d'Afrique, d'Australie, du Brésil, du Chili, d'Égypte, du Japon, du Maroc, du Mexique et de l'Union européenne, les entrepreneurs expriment dans cette charte leur adhésion totale au système d'échanges multilatéral et leur vœu que le succès de la conférence de Cancún adresse un signal fort de confiance aux investisseurs, opérateurs et consommateurs, dynamise le système d'échanges multilatéral et ses disciplines, et favorise la coopération internationale. La conférence doit libérer la voie pour la phase finale des négociations du Programme de Doha pour le développement. La charte est ouverte à toute organisation nationale ou régionale représentative.

Le système d'échanges multilatéral de l'OMC offre la meilleure piste qui soit aux pays du monde entier qui recherchent les moyens de développer et améliorer le commerce sur la planète. Pour les entreprises, le Programme de Doha pour le développement (PDD) défini par les membres de l'OMC demeure une incomparable recette pour obtenir croissance économique mondiale, création d'emplois et choix des consommateurs, tans les pays industrialisés comme dans les pays en voie de développement.

Jacques Desponts, qui est à la tête de la délégation de l'UNICE à Cancún, explique que *"la charte réunit des organisations de milieux d'affaires des deux côtés de ce que l'on appelle la fracture nord-sud, et prouve ainsi que le fossé n'est pas aussi grand qu'il y paraît. La charte démontre également que l'OMC fonctionne parce que les entreprises veulent coopérer, au niveau international, à la réalisation d'objectifs communs."*

La charte appelle à un accord à Cancún sur les éléments suivants :

- les conditions de progrès dans les négociations agricoles;
- les modalités des négociations sur l'accès aux marchés des produits non agricoles, combinant mesures tarifaires et non tarifaires;
- la base d'ouverture de négociations – sans préjudice du résultat final – sur les questions de Singapour (facilitation des échanges, commerce et investissement, transparence des marchés publics, commerce et concurrence);
- des orientations claires et des progrès significatifs sur le traitement spécial et différencié pour les pays en voie de développement et les pays moins avancés;
- un engagement renouvelé en faveur d'une nouvelle libéralisation des services dans l'ensemble des quatre modes de livraison.

Il reste peu de temps, mais les promesses du PDD peuvent encore être tenues.

Le texte complet de la *Charte commune des entreprises pour Cancún* figure en annexe (en anglais uniquement), y compris la liste de toutes les organisations signataires.

Note à l'éditeur
L'UNICE est le porte-parole de plus de 16 millions de petites, moyennes et grandes entreprises en Europe, qui emploient plus de 106 millions de personnes. Présente sur la scène européenne depuis 1958, l'UNICE compte aujourd'hui 35 membres, fédérations nationales de l'industrie et des employeurs de 28 pays, dont la mission première est l'amélioration de la croissance et de la compétitivité en Europe.

Pour de plus amples informations, contactez : Maria Fernanda Fau +32 2 237 65 62
site web www.unice.org